

## **Bilan Plantes invasives - Groupe 5**

**(Cf situation sur carte : <http://bit.ly/1wHy4Tx>)**

### **OLLN :**

. Le Pinchart est traité depuis 2011. Tout est sous contrôle mais il subsiste un foyer découvert en 2014 à l'arrière du bois de la cressonnière, le long du sentier qui rejoint la rue de Lasne.

. Le Ri Angon a été traité en 2014 avec la participation du PCDN et de l'équipe du CRDG. Le linéaire dans le Domaine du Bois des rêves a été traité par les ouvriers provinciaux (CE et autres surfaces boisées). La partie aval, proche de la Dyle, n'a pas été achevée. Il subsiste un beau foyer au niveau de la maison d'hôte en amont du bois des rêves (Manoir de Morimont). La source de contamination se situe dans un jardin sur CSE.

**. Travail à poursuivre de manière +/- ponctuelle sur le Pinchart (cf annonce de Dorothee) et poursuivre la collaboraton Communes - Province sur le Angon.**

. Les divers sites à berces sont régulièrement gérés par la Commune.

. **Règlement communal en vigueur.**

### **Wavre :**

. Action ponctuelle et démonstrative sur la Dyle en 2012 (flop ☹).

. Action exhaustive sur la partie amont du ruisseau du Manil en 2012 ; mais pas de suivi par la suite ... à ma connaissance.

. Une velléité sur la 2<sup>ème</sup> partie du ruisseau de la Bawette (?) avec les ouvriers du Plan Vert, mais rapide abandon.

**. Il serait bien de traiter la Bawette en 2015 et de vérifier et terminer le Manil.**

. **Quid du règlement communal en la matière ?**